



SANTÉ HUMAINE ET ACTION CLIMATIQUE : QUEL RÔLE POUR LES FONDATIONS ?

Le 22 juillet 2020, l'organisme Fondations philanthropiques Canada présentait un webinaire avec :

- **Docteur Pierre Gosselin**, médecin-conseil en santé et climat à l'Institut national de santé publique du Québec et chez Ouranos, professeur de clinique et chercheur associé au CHU de Québec – Université Laval et professeur associé au Centre Eau Terre Environnement (ETE) de l'Institut national de la recherche scientifique,
- **Docteur Éric Notebaert**, urgentologue au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, professeur agrégé à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et membre de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement,
- et **Annie Bérubé**, directrice de programme à la Fondation de la famille J.W. McConnell.

Les changements climatiques au Québec

Entre 1948 et 2016, les températures ont augmenté d'environ 1,5°C au Québec. Les phénomènes extrêmes directement reliés aux changements climatiques (sécheresses, inondations, canicules, tempêtes) ont été multipliés par trois. De plus, les effets dominos ou les « cascades¹ » de phénomènes extrêmes demeurent l'enjeu le plus lourd à porter.

« Quand j'ai commencé, il y a 25 ans, les climatologues nous disaient : "Il ne se passera rien de majeur avant 2050". Mais 25 ans après, on le vit déjà. Ce qui devait arriver en 2050 commence maintenant en 2020. » - Dr Pierre Gosselin

Au Québec, d'ici 50 ans, le nombre annuel de jours où la température dépassera les 30°C va en moyenne être multiplié par trois. De plus, le nombre de canicules² va être multiplié par 3 à 10 selon les régions.

Les impacts sur la santé des individus

Il n'y a pas de nouvelle maladie reliée aux changements climatiques. Mais les maladies déjà existantes (maladies cardio-vasculaires, respiratoires) surviennent plus fréquemment et leurs effets sont aggravés. Certaines maladies infectieuses naturellement plus au Sud

¹ Une cascade de phénomènes extrêmes se résume par une suite séquentielle d'événements climatiques, comme une inondation majeure, une sécheresse, des feux de forêts, dans un laps de temps très court.

² Une canicule se définit comme 3 jours consécutifs ou plus avec des températures supérieures à 30°C.

remontent vers le Nord et certaines maladies zoonotiques³ se propagent.

Il y a également une augmentation des problèmes de santé mentale causés notamment par les cascades de phénomènes climatiques extrêmes. Ce sont des facteurs aggravants pour la santé des populations ayant des vulnérabilités préexistantes dont les enfants, les personnes âgées ou les personnes en situation de précarité.

Les changements climatiques peuvent avoir des effets directs sur la santé humaine (coups de chaleur, blessures et décès liés aux catastrophes, etc.) et des effets indirects (sur la qualité de l'eau et de l'air, la production alimentaire, l'exposition aux rayons UV, les migrations et les conflits, etc.). Ce sont surtout les effets indirects qui sont ressentis au Canada et qui peuvent avoir un impact important sur le système de santé.

L'intervention dans la lutte aux changements climatiques peut se faire à 3 niveaux :

Atténuation	Adaptation	Résilience
Réduire les émissions de gaz à effet de serre et leur concentration dans l'atmosphère afin de limiter le réchauffement climatique.	Modifier nos façons de faire et nos infrastructures afin de prévenir les effets des changements climatiques sur nos sociétés.	Développer nos capacités individuelles et collectives à faire face aux effets des changements climatiques et à se rétablir à la suite d'événements extrêmes.

³ Maladies qui se transmettent de l'animal à l'humain.

Domaines d'intervention prioritaires

Au Québec, le milieu de la santé peut contribuer de manière importante dans plusieurs domaines d'intervention prioritaires :

- les questions énergétiques,
- le transport actif et collectif,
- les îlots de chaleur urbains,
- l'agriculture et l'alimentation,
- les événements climatiques extrêmes,
- et le virage vert des centres de santé.

• *« Les OSBL en santé et environnement ont besoin du support des fondations philanthropiques. » - Dr Éric Notebaert*

Exemples de projets auxquels les fondations peuvent participer

Dans les domaines de la lutte aux changements climatiques et de la santé, les fondations peuvent notamment financer :

- des études et des recherches sur les impacts pour la santé humaine de l'exploitation des énergies fossiles,
- des projets concrets qui valorisent le transport actif et collectif dont on sous-estime encore largement les bénéfices pour la santé et l'environnement,

- des projets concrets d'urbanisme vert comme la création de parcs et la lutte aux îlots de chaleur,
- des jardins communautaires et des projets de *care farming*,
- la transition des hôpitaux – qui représentent 5 % des émissions de gaz à effet de serre au Canada – par le financement de projets visant l'efficacité énergétique, l'utilisation de sources d'énergie propres, et l'amélioration des transports, de la gestion des matières résiduelles, de l'alimentation et de l'eau.

Pistes d'action pour la philanthropie en santé : 3 grands champs d'action de la Fondation McConnell

La Fondation McConnell a mis l'emphase sur l'atténuation des changements climatiques. Mais il y a aussi des besoins énormes en adaptation et en résilience. La plupart des investissements sont faits en collaboration avec d'autres fondations.

« Vous avez l'option, si vous êtes intéressés à investir en changements climatiques, de vous joindre à plusieurs collaborations qui existent déjà en philanthropie, où les projets sont évalués de façon conjointe. Par l'entremise de ces collaborations-là, votre investissement aura un impact qui sera quadruplé dans certains cas. » – Annie Bérubé

Les trois grands champs d'action de la Fondation McConnell visent à faire en sorte que le Canada fasse sa juste part dans la lutte aux changements climatiques.

1. Maintenir l'engagement citoyen et mobiliser la population dans la cause climatique par l'entremise de la communication climatique efficace. Le soutien financier aux publications possédant des données probantes qui permettent d'éclairer les populations est primordial.
2. Appuyer les organismes, les académiques, les *think tanks* et les instituts de recherches qui font des plaidoyers auprès de tous les paliers de gouvernements pour améliorer les politiques publiques en environnement.
3. Mobiliser le capital privé en fournissant des alternatives et des renseignements concernant les possibilités existantes en matière de finance durable.

Conclusion

Lorsqu'on octroie des dons en tant que fondation, il est nécessaire de penser à plusieurs dimensions en même temps. Qu'on intervienne dans le secteur social, auprès de populations marginalisées ou vulnérables, ou encore dans le domaine de la santé, nous devons aussi tenir compte de la vulnérabilité des populations aux changements climatiques.